

Dossier d'autorisation d'urbanisme

04900725Z0016

Angers - Maine-et-Loire

Type

Permis de demolir

État

Autorisé

Autorisation

19/08/2025

Surface créée

-

Surface démolie

-

Logements créés

-

Consulter la fiche actualisée

Scannez le QR code pour ouvrir la fiche publique du permis sur RegistreDesPermis.fr.



Export généré le 08/08/2026 à 17:45 depuis RegistreDesPermis.fr.
Les informations proviennent de données publiques importées et retraitées. Elles doivent être vérifiées auprès des sources administratives officielles avant toute décision engageante.

Synthèse du dossier

Référence	04900725Z0016
Type	Permis de demolir
État d'avancement	Autorisé
Nature du projet	-
Destination	-
Demandeur	AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES
SIREN / SIRET	824228142 / 82422814200017

Dates du dossier

Dépôt	01/01/2025
Autorisation	19/08/2025
Décision	19/08/2025
Ouverture chantier	-
Achèvement travaux	-
Prise en compte autorisation	2025-08
Prise en compte ouverture chantier	-
Dernière mise à jour Sitadel	202508

Localisation

Adresse	RUE DU GRAND MONTREJEAU ANGERS 49100
Commune	Angers (49007)
Département	Maine-et-Loire (49)
Région	Pays de la Loire (52)
Code postal	49100
Parcelles cadastrales	CI 37, CI 725

Surfaces par destination

Destination	Avant	Créée	Démolie	Transformée	Issue transfo.
-------------	-------	-------	---------	-------------	----------------

Logements

Total créés	-	Individuels créés	-
Collectifs créés	-	Démolis	-
1 pièce créé	-	2 pièces créés	-
3 pièces créés	-	4 pièces créés	-
5 pièces créés	-	6 pièces et plus créés	-
Logements sociaux	-	Logements PTZ	-

Codes métier et interventions

Type de dossier source	-
Statut source	Autorisé
Nature déclarée	-
Nature complétée	-
Destination principale	-
Zone opérationnelle	Hors zone ou non renseigné
Type principal logements créés	-
Type de transformation	-
Piscine	-
Garage	-
Extension	-
Surélévation	-

Source

Jeu de données	data.gouv.fr
Ressource	8f73cf2d-7bc4-4b5a-b912-718d6991f0a0
Première importation	19/05/2026 10:01
Dernière observation	19/05/2026 10:01

Propriétaires et sociétés liées

Société / personne	SIREN	Lien identifié
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES (AFPA)	824228142	Société du permis
BENJAMIN JEAN LOUIS MAURICE	-	Administrateur
CATHERINE RENEE ANDREE MARCHAND	-	Administrateur
CATHERINE RIBOT	-	Administrateur
CHRISTIANE DEMONTES (REVEL)	-	Administrateur
CHRISTOPHE THIERRY DESMEDT	-	Administrateur
ERIC FREYBURGER	-	Administrateur
FRANCOIS BONNEAU	-	Administrateur
HENRI HAVARD	-	Administrateur
ISABELLE CUISENIER-KOUZOU (CUISENIER)	-	Administrateur
JEAN ANDRE AGULHON	-	Administrateur
JEAN-MARIE MARX	-	Administrateur
KARIM AKSAS	-	Administrateur
KARINE HERVE CRESSON (CRESSON)	-	Administrateur
MARIE ANNE CELINE GOEME (BUISSON)	-	Administrateur
MARIE CORNET	-	Administrateur
MELANIE LISA JODER (JODER)	-	Administrateur
MICHEL MARCEL PAUL LOUIS BEAUGAS	-	Administrateur
NICOLAS FABIEN DANIEL POTDEFER	-	Administrateur
NICOLAS JACQUES JOEL ISNARD	-	Administrateur
OLIVIER CAMILLE DUFREIX	-	Administrateur

Les données affichées proviennent des sociétés, relations et dirigeants déjà synchronisés en base locale. Les pourcentages de détention ne sont pas disponibles dans l'API publique utilisée.

Avertissement sur les données

Cet export est un document de consultation généré par RegistreDesPermis.fr à partir de données publiques d'urbanisme importées, normalisées et mises en forme.

Malgré les contrôles réalisés, certaines informations peuvent être absentes, incomplètes, mal codées dans la source, modifiées après import ou interprétées différemment par l'administration compétente.

Les dates, surfaces, logements, demandeurs, références cadastrales, coordonnées et sociétés liées sont fournis à titre informatif. Ils ne remplacent pas les arrêtés, dossiers administratifs, plans, actes notariés, informations cadastrales officielles ou consultations auprès de la mairie compétente.

Avant toute décision opérationnelle, juridique, commerciale ou financière, il convient de vérifier les informations auprès des sources officielles et, si nécessaire, auprès d'un professionnel qualifié.